

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 octobre 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 04

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 28

Nombre de représentés : 04

Nombre de votants : 32

OBJET

Affaire n° 2022-148

**FIN D'ADHESION A
L'ASSOCIATION DES VILLES
ET COMMUNES DE L'OCEAN
INDIEN (AVCOI)**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil
municipal a été faite et affichée le 26
septembre 2022.

- la liste des délibérations a été
affichée le 5 octobre 2022.

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi
quatre octobre, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à
l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme
Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M.
Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-
Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila
Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-
Claude Adois, Mme Garcia Latra Abélard, Mme
Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme
Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Gilda
Bréda.

Absents représentés : Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe
par M. Henry Hippolyte, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme
Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, Mme Paméla Trécasse par
M. Didier Amachalla, Mme Aurélie Testan par Mme
Véronique Bassonville.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Bibi-Fatima Anli
9^{ème} adjointe à 17 h 10 (affaire n° 2022-137), MM.
Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Zakaria Ali et Mme Sophie
Tsiavia à 17 h 16 (affaire n° 2022-138).

Départ(s) en cours de séance : néant.

Absents : M. Patrice Payet, M. Sergio Erapa, Mme Firose
Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye
(excusée), Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2022-148

**FIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES VILLES ET COMMUNES DE L'OCEAN
INDIEN (AVCOI)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport présenté en séance le 4 octobre 2022 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser la fin d'adhésion de la Ville à l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien (AVCOI) ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU

FIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES VILLES ET COMMUNES DE L'OCEAN INDIEN (AVCOI)

La Ville de Le Port a adhéré à l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien (AVCOI) par décision de son conseil municipal du 26 août 2010.

Fondée en août 1990, l'association œuvre à favoriser les liens de coopération entre villes de l'Océan Indien en encourageant les activités liées au rapprochement des jeunes, des acteurs économiques et les échanges d'expériences notamment en matière d'environnement et de gestion de l'eau.

L'association a connu une période de sommeil de 2012 à 2016. Par la suite, l'adhésion de la Ville à l'AVCOI a été renouvelée en décembre 2016 suite à la tenue d'une réunion à Saint – Denis les 5 et 6 février 2016 sous l'égide de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

En décembre 2018, l'AVCOI a tenu une Assemblée Générale à Saint – Denis qui a réuni des élus locaux des Comores, de Maurice, de Madagascar, de La Réunion, de Mayotte, et des Seychelles.

Néanmoins, depuis 2018, l'association connaît des difficultés importantes de gouvernance et de gestion qui impactent fortement sa vie institutionnelle. En outre, les échanges et la communication entre membres n'interviennent pas sur une base suffisamment consistante pour donner lieu à de véritables partages d'expériences.

Par ailleurs, le conseil municipal de la Ville de Le Port a adopté un nouveau cadre de coopération décentralisée le 6 septembre 2022. Ce nouveau cadre ré – interroge les partenariats existants avec des organismes opérant à l'international. La Ville souhaite désormais se tourner vers de nouvelles opportunités de partenariat qui correspondent mieux à ses objectifs en matière de coopération décentralisée.

Pour toutes ces raisons, la Ville de Le Port souhaite mettre fin à son adhésion à l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser la fin d'adhésion de la Ville à l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien (AVCOI) ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.